



Pommier / Poirier

N°04
02/03/2023



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Tavelure** : le risque vis-à-vis de la tavelure débutera lorsque les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier seront atteints.
- **Chancres** : le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons** : premières fondatrices observées.
- **Anthonyme du pommier** : la période à risque de pontes débute à partir du stade B (BBCH 51).
- **Psylle du poirier** : la période à risque de pontes est en cours.
- **Acariens rouges** : période propice à la réalisation de la prognose.
- **Cochenilles** : période propice au repérage des foyers.

Note nationale biodiversité : Vers de terre et santé des agrosystèmes.



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale biodiversité](#)

Données météorologiques

Les températures enregistrées depuis le dernier bulletin ont été supérieures aux normales de saison jusqu'au 22 février. Les 27 et 28 février elles ont été inférieures de 5 à 6°C aux moyennes. Des pluies sont intervenues entre le 22 et le 25 février apportant 11 à 67 mm selon les secteurs.

Pour les prochains jours les températures annoncées sont inférieures aux valeurs de saison et des pluies sont prévues à partir du début de semaine prochaine.

Prévisions du 3 au 9 mars (source : MétéoFrance)

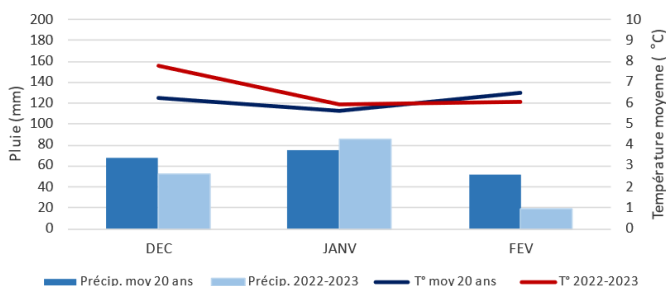
	VENDREDI 03	SAMEDI 04	DIMANCHE 05	LUNDI 06	MARDI 07	MERCREDI 08	JEUDI 09
Ste Livrade sur Lot (47)	-3° / 12° ◀ 10 km/h	2° / 13° ◀ 10 km/h	-1° / 13° ◀ 10 km/h	0° / 9° ▶ 15 km/h	1° / 11° ▶ 20 km/h 50 km/h	2° / 11° ▶ 15 km/h	4° / 16° ▶ 15 km/h 40 km/h
Pompignac (33)	2° / 10° ▶ 10 km/h	2° / 12° ▼ 10 km/h	1° / 12° ▼ 10 km/h	0° / 10° ▶ 10 km/h	2° / 12° ▶ 20 km/h 50 km/h	2° / 10° ▶ 15 km/h	5° / 16° ▶ 20 km/h 45 km/h
Bergerac (24)	-4° / 12° ◀ 10 km/h	1° / 14° ◀ 10 km/h	-4° / 13° ◀ 10 km/h	-3° / 11° ▶ 15 km/h	-1° / 12° ▶ 15 km/h 50 km/h	-1° / 10° ◀ 15 km/h	3° / 16° ▶ 15 km/h 40 km/h
Jonzac (17)	-2° / 11° ▶ 10 km/h	3° / 12° ▶ 15 km/h	-2° / 11° ▶ 15 km/h	1° / 9° ◀ 10 km/h	2° / 11° ▶ 20 km/h 50 km/h	0° / 10° ◀ 20 km/h	4° / 15° ◀ 15 km/h 50 km/h
Orthez (64)	0° / 11° ▶ 10 km/h	1° / 12° ◀ 10 km/h	0° / 13° ◀ 10 km/h	1° / 12° ◀ 10 km/h	2° / 13° ◀ 15 km/h 50 km/h	3° / 13° ◀ 15 km/h	6° / 17° ▶ 15 km/h

• Point climatique hiver 2022-2023

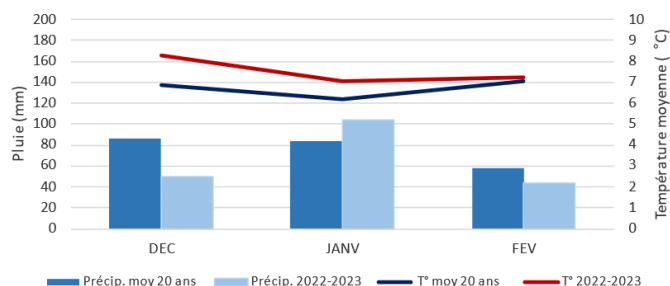
La température moyenne de l'hiver météorologique (décembre à février) 2022-2023 a été proche de la moyenne de ces 20 dernières années (+0.1 à +0.8°C par rapport à la moyenne). En décembre, la température moyenne mensuelle a été supérieure de 0.9 à 2.2°C à la moyenne avec les températures les plus chaudes enregistrées au cours de la dernière décade. En janvier, elle a été proche de la moyenne mais le mois a été très contrasté avec des températures supérieures aux normales durant la première quinzaine et des températures inférieures aux valeurs de saison durant la deuxième quinzaine. En février, elle a été proche de la moyenne à inférieure selon les secteurs.

Les précipitations ont été déficitaires en décembre, supérieures à la moyenne en janvier et de nouveau déficitaires en février avec seulement 2 à 3 jours de pluie enregistrés sur le mois accentuant le déficit pluviométrique.

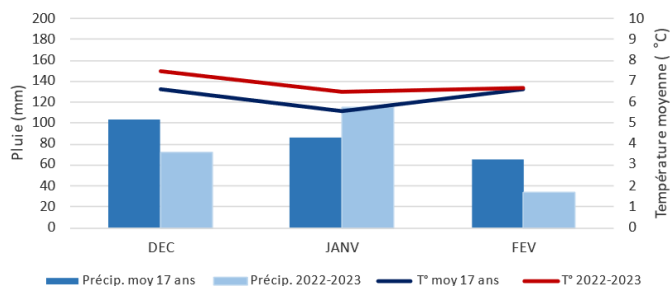
Données météo du poste de Sainte-Livrade-sur-Lot (47)
Hiver 2022-2023 et moyenne sur 20 ans



Données météo du poste de Pompignac (33)
Hiver 2022-2023 et moyenne sur 20 ans



Données météo du poste de Le Tatre (16)
Hiver 2022-2023 et moyenne sur 17 ans



Fin février, on note un retard d'environ 15 à 20 jours par rapport à 2022 pour les stades phénologiques du pommier et du poirier.

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier : stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) dominant pour l'ensemble des variétés. Tout début de stade B « début de gonflement » (BBCH 51) au niveau de quelques bourgeons pour Pink Lady en situation précoce.

Poirier : stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à stade B « début de gonflement » (BBCH 51).



Stade B sur poirier

« Début de gonflement » (BBCH 51)

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Tavelure

Le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde a permis l'observation des toutes premières projections lors des pluies de la semaine dernière (22-24 février). Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne aucune projection n'a encore été observée.

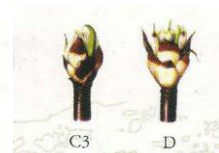
A ce stade de maturation des périthèces, le potentiel de spores projetables est faible.

Le risque de contaminations primaires n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies :

- stades de sensibilité atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier,
- ascospores prêtes à projeter lors des pluies,
- humectation du feuillage suffisante (cf. tableau ci-dessous).

Pommier

Poirier



Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Le risque vis-à-vis de la tavelure est actuellement nul, il ne débutera que lorsque les stades végétatifs de sensibilité seront atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier.

L'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles et d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des feuilles en hiver, par aspiration, broyage ou travail du sol réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections l'année suivante.

Le broyage est à privilégier par rapport à « l'extraction » des feuilles de la parcelle car il maintient la matière organique sur place. Il permet d'accélérer la décomposition des feuilles. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué en conditions sèches. Les périodes de gel sont favorables à un broyage de qualité car elles rendent les feuilles plus « cassantes » et permettent de les « décoller » plus facilement du sol. Il convient également d'éliminer, autant que possible, les feuilles « piégées » au niveau des troncs et dans les filets paragrêle.

Dans les parcelles où cette mesure prophylactique n'a pu être réalisée, il est encore possible d'effectuer sans tarder cette opération qui est primordiale dans les vergers ayant présenté des symptômes de tavelure en 2022.

• Chancres

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen est à l'origine de dégâts parfois importants dans certaines parcelles où il provoque des mortalités de rameaux ou de charpentières. Il occasionne aussi très souvent des pourritures sur fruits. La maladie est particulièrement nuisible pour les jeunes arbres en formation. Par ailleurs, ces chancres sont des sites privilégiés pour certains ravageurs comme la sésie du pommier et la cochenille farineuse.

Le champignon se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisant.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre.



Chancre à *nectria* avec périthèces
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie.

• Pucerons

Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier :

Le puceron cendré *Dysaphis plantaginea* passe l'hiver à l'état d'œufs isolés (noirs, ovales, environ 0.5 mm de long), le plus souvent sur le bois de deux ans du pommier et le puceron mauve *Dysaphis pyri* dans les crevasses des organes végétatifs du poirier.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Puceron vert :

Le puceron vert non migrant *Aphis pomi*, à la différence du puceron cendré, passe l'hiver à l'état d'œufs déposés en grand nombre le plus souvent à l'extrémité du bois de l'année.

Les premières fondatrices ont été observées début février mais les conditions froides de ces derniers jours n'ont pas été favorables à l'intensification des éclosions. Lors des observations de ce début de semaine nous n'avons pas observé de nouvelles fondatrices.

Evaluation du risque

Les premières fondatrices ont été observées mais les conditions froides ne sont pas favorables aux éclosions.



Fondatrice de puceron sur bourgeon de pommier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Anthonome du pommier

L'anthonome du pommier est un ravageur occasionnel. Il peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B permet d'évaluer l'importance des populations.

Les observations réalisées jusqu'à présent n'ont pas encore mis en évidence la présence d'anthonomes.



Anthonome du pommier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Les températures froides ne sont pas favorables à la reprise d'activité de l'anthonome.

La période à risque de pontes débutera à partir du début de gonflement du bourgeon (BBCH 51).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les dépôts d'œufs s'intensifient et de rares éclosions sont observées.

Lors des observations réalisées en ce début de semaine, 35% de bourgeons étaient occupés par des œufs de psylle et 1% par des jeunes larves sur la parcelle du Lot-et-Garonne. Sur la parcelle de Gironde, 5% de bourgeons étaient occupés par des œufs et 1% par des jeunes larves.



Œufs de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile ou autre produit minéral sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• Acariens rouges

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles (Cf. BSV n°2 du 02/02/23).

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 02/02/23).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le BSV n°2 du 02/02/23).

Aucune capture n'a été enregistrée jusqu'à présent.

Evaluation du risque

Les températures ne sont actuellement pas favorables aux émergences.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare. La mise en place de ces derniers a dû être réalisée.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut actuellement observer la présence de petites araignées qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. On note aussi sur certaines parcelles la présence d'adultes de la coccinelle *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles (Cf. paragraphe auxiliaires du BSV n°3 du 16 février 2023).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA 17, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".